

S'informer

## Impliquer ses parties prenantes dans la démarche d'innovation d'un produit/service

### ? de quoi parle-t-on ?

**80% des impacts économiques, environnementaux et sociétaux d'un produit sont fixés dès sa conception.** C'est donc par une approche amont qu'il convient d'inventer ou améliorer des produits/services qui limitent les impacts sur l'environnement, tout en améliorant la qualité de vie des usagers ainsi que les conditions sociales de production et la compétitivité de l'entreprise. Ainsi, pour répondre à ces nouveaux enjeux, l'entreprise doit **s'intéresser à une nouvelle démarche d'innovation ouverte, souple et interactive.**

L'innovation ouverte est l'ensemble des connexions que l'entreprise établit avec son environnement pour s'alimenter en idées nouvelles. C'est un mode d'innovation basé sur la **collaboration, les échanges** réciproques selon la loi de l'offre et de la demande et guidé par un cadre juridique.

Cette démarche d'innovation peut aujourd'hui être développée à plus grande échelle grâce à l'évolution d'internet et du web 2.0 (réseaux sociaux, communauté d'internautes). De nombreuses entreprises ont expérimenté avec succès cette innovation pour imaginer un produit, un concept ou une publicité. Cette **co-création** réunit des utilisateurs qui échangent dans la vie réelle ou virtuelle leurs expériences et expriment leurs souhaits d'amélioration et besoins. Par exemple un fabricant de dameuses a instauré un dialogue avec les dameurs sur des forums afin de mettre au point un joystick pour guider les engins.

### 👍 quels avantages ?

S'engager dans une démarche d'innovation ouverte fournit des avantages (complémentaires à l'innovation interne de l'entreprise) pour l'employeur et induit à son tour des effets positifs pour les tiers :

**Pour l'employeur :**

- partager les coûts et limiter les risques de l'innovation
- bénéficier des compétences que l'on n'a pas en interne
- créer du lien entre les usagers et l'entreprise

**Pour les salariés :**

- développer et renforcer l'esprit d'équipe autour d'un projet collaboratif
- développer sa capacité créative et engendrer de nouvelles compétences

**Pour les clients et autres parties prenantes :**

- passer du consommateur passif à celui d'actif (devenir co-créateur / avoir une meilleure connaissance de l'impact socio-environnemental du produit ou service / créer du lien avec l'entreprise)
- inviter tous les acteurs à s'investir dans la promotion de la production durable et de la consommation collaborative



## S'informer



### par où commencer ?

Il s'agit d'identifier ici les prérequis à la réussite d'une démarche d'innovation ouverte :

#### Identifier et fédérer les communautés autour du projet

La population sollicitée doit être bien cernée : il peut s'agir d'employés de l'entreprise, des fournisseurs, des laboratoires, des start-up, des écoles, des usagers ou des clients. Pour optimiser la dynamique, les différents acteurs **doivent avoir des intérêts partagés** et instaurer une **relation de confiance** entre eux.

#### Choisir les canaux de communication

Il s'agit ensuite de définir les canaux par lesquels cette population sera sollicitée. L'innovation repose principalement sur les réseaux sociaux. Il pourra s'agir des réseaux publics comme Facebook, Twitter ou LinkedIn, de l'e-mail, de plates-formes de e-commerce intégrant des capacités d'innovation ouverte ou d'outils dédiés (comme Quirky).

Il existe aussi des lieux d'innovation ouverte qui permettent aux concepteurs des entreprises de mieux cerner les besoins de l'utilisateur final en les faisant entrer directement ou indirectement dans l'entreprise. Ces lieux s'appellent les **"Living Labs"**.

L'innovation collaborative peut aussi prendre la forme d'appels de fonds pour financer les projets de création. Il s'agit alors de **"crowdfunding"** (ex : zentreprendre.com ou kisskissbankbank.com).

#### Définir le cahier des charges du groupe collaboratif

Pour permettre le bon déroulement, il s'agit :

- de fixer les objectifs
- de définir les responsabilités des participants (ce que chacun apporte au départ)
- de nommer un chef de projet (capacité de travailler en transversalité et dans un environnement multiculturel) en fixant ses responsabilités
- d'allouer des ressources

#### Mettre en place un système de récompense transparent

Dans le cas d'un projet à finalité commerciale, un système de récompense permet d'attirer et motiver la communauté. Il peut s'agir de reverser un pourcentage des bénéfices par exemple. Pour les projets non commerciaux, la seule récompense est de participer à un projet d'intérêt collectif.

#### Préciser le cadre juridique

À qui appartiennent les idées émises par les contributeurs ? Leurs commentaires peuvent-ils être exploités ? Seront-ils rémunérés et de quelle façon ? Cette problématique de propriété intellectuelle doit être parfaitement formalisée en amont et explicitement acceptée par les contributeurs.



### pour aller plus loin

#### [www.france-livinglabs.fr](http://www.france-livinglabs.fr)

Cette association apporte un appui opérationnel à ses membres, leur facilite l'échange d'expériences, de méthodes et de bonnes pratiques.

#### [www.lafabriquedufutur.org](http://www.lafabriquedufutur.org)

La Fabrique du Futur est une association visant à démocratiser la prospective et l'innovation et à promouvoir une innovation plus responsable et citoyenne

#### [www.planetinnov.com](http://www.planetinnov.com)

Entreprise proposant des prestations de conseil, de formation, de coaching et des études dans le domaine de l'innovation communautaire.

#### [www.inpi.fr/fileadmin/mediatheque/pdf/OPI/Innovation\\_collaborative\\_et\\_PI\\_INPI.pdf](http://www.inpi.fr/fileadmin/mediatheque/pdf/OPI/Innovation_collaborative_et_PI_INPI.pdf)

Document traitant du sujet de la propriété intellectuelle et de l'innovation collaborative.

AlpCoRe est un projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Savoie, Haute-Savoie et Région Piémont avec le Fonds européen de développement régional.

